

La vie des sociétés

7313193401 - VS

DESPERROIS

SARL
Au capital de 250 000 euros
Siège social :
Le Bas-de-Gruchet
RN 138
27300 PLASNES
RCS Bernay 443 074 554

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01 décembre 2022, l'AGE des associés de la SARL DESPERROIS a décidé de transférer le siège social du Le Bas-de-Gruchet - RN 138, 27300 Plasnes au 89, rue de la Semaille - ZI de la Petite-Malouve, 27300 Bernay à compter du 01 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

7312958001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué un groupement agricole d'exploitation en commun par acte sous seing privé :

Dénomination : GAEC MIEL SAUVAGE DE NORMANDIE.

Agréé le : 13 octobre 2022.

Siège social : Saint-Laurent-du-Tencement (27390), 336, impasse de la Butte.

Il sera immatriculé au RCS de Bernay.

7313526801 - VS

ANQUETIN

Société civile immobilière
Au capital de 34 453,48 euros
Siège social : 2, chaussée du Roy
27550 NASSANDRES-SUR-RISLE
411 484 603 RCS Bernay

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes des actes de notoriété dressés suite aux décès de M. Gervais ANQUETIN et Mme Josette veuve ANQUETIN du 26 octobre 2022 :

M. Pascal ANQUETIN, demeurant 8, rue Charles-Cros, 76000 Rouen, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Gervais ANQUETIN, décédé le 2 juin 2021.

Modification sera faite au Greffe du tribunal de commerce de Bernay.

Pour avis,
La Gérance.

7313191501 - VS

SCI DICAZ

SCI
Au capital de 1 100 euros
Siège social :
Le Bas-de-Gruchet
RN 138
27300 PLASNES
RCS Bernay 449 249 044

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01 décembre 2022, l'AGE des associés de la SCI DICAZ a décidé de transférer le siège social du Le Bas-de-Gruchet - RN 138, 27300 Plasnes au 17, rue de la Vallée-Prevost, Le Mont-Vacher, 27270 Grand-Camp, à compter du 01 décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

Adjudications immobilières

7312818501 - VJ

SCP RSD AVOCATS

Avocats
361, rue Clément-Ader - 27000 ÉVREUX
Tél. 02 32 33 29 32 - Fax. 02.32.38.32.07

A VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

Commune nouvelle de TREIS-SANTS-EN-OUICHE (27300)
anciennement Saint-Quentin-des-Isles (27270)

Il sera procédé le **lundi 6 février 2023 à 10 h 30**, à l'adjudication en l'audience du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Évreux, au palais de justice, 4 bis, rue de Verdun, aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, sur le cahier des conditions de la vente dressé par Me Richard DUVAL, membre de la SCP RSD AVOCATS, Avocats poursuivant la vente de l'immeuble ci-après désigné,

MAISON D'HABITATION

Sise dite commune, lieu-dit « La Fosse Quentin » n° 26

Comprenant entrée, salon, cuisine, salle à manger, une chambre, salle d'eau - Combles non aménageables.

Le tout sur un terrain cadastré lieudit « La Fosse Quentin », n° 26, anciennement section ZC n° 22, nouvelle référence cadastrale 600 ZC 22, d'une contenance de 7 a 02 ca.

Mise à prix : 38 000 euros

Le bien est occupé par le débiteur.
Des visites seront organisées sous le contrôle de la SCP RAULT - LE ROY, huissiers de justice à Évreux. Tél. 02 32 33 08 14.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente dressé par Me Richard DUVAL, membre de la SCP RSD AVOCATS, et déposé au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Évreux.

Le présent placard fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné, pour être inséré et publié conformément à la Loi.

Signé Me Richard DUVAL.

Nota : les enchères ne seront reçues que par le ministère des Avocats postulants exerçant près le tribunal judiciaire d'Évreux.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente et pour tous renseignements, notamment quant aux modalités de vente et quant aux conditions de visite des lieux, s'adresser à :

- Cabinet de Me Richard DUVAL, membre de la SCP RSD AVOCATS, Avocats associés, 361, rue Clément-Ader, 27000 Évreux. Tél. 02 32 33 29 32. Fax. 02.32.38.32.07. Email : cabinet@rsdavocats.com

- Greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Évreux, 4 bis, rue de Verdun, 27000 Évreux, où le cahier des conditions de la vente est déposé.

- sur internet : www.barreau-evreux.avocat.fr, rubrique « ventes judiciaires »

Avis administratifs

7310356401 - AA

Communauté de communes ROUMOIS SEINE

Organisation d'une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Thuit-Anger sur la commune nouvelle de Thuit-de-l'Oison

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 38-2022 en date du 22 novembre 2022, le Président de la Communauté de communes Roumois Seine a prescrit une enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Thuit-Anger.

L'enquête publique se déroulera du lundi 19 décembre 2022 au vendredi 20 janvier 2023 à 18 h 00 pour une durée de 33 jours consécutifs.

À l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Thuit-Anger, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera proposé à l'approbation du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine.

Le président du Tribunal Administratif de Rouen a désigné M. Gérard GOULAY, en qualité de commissaire enquêteur.

La mairie de la commune nouvelle de Thuit-de-l'Oison (située sur la commune déléguée de Thuit-Signol) est désignée comme le siège de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur y siègera pour se tenir à disposition du public :

Lors de permanences physiques pour recevoir les éventuelles observations orales ou écrites du public :

- Le lundi 19 décembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00.
- Le mercredi 4 janvier 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.
- Le vendredi 20 janvier 2023 de 15 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête publique comportant les modifications envisagées du Plan Local d'Urbanisme de Thuit-Anger, la décision de l'Autorité Environnementale, les avis de l'Etat et des Personnes Publiques Associées, les pièces administratives, une copie des mesures de publicité dans la presse, seront consultables en version papier :

• Rue Henri de Campion, 27370 Le Thuit-de-l'Oison, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en mairie. Les dossiers seront par ailleurs consultables via le site internet de la Communauté de communes Roumois Seine : www.roumoiseine.fr.

Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Thuit-de-l'Oison. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur - Mairie de Thuit-de-l'Oison (commune déléguée de Thuit-Signol) - Rue Henri de Campion, 27370 Le Thuit-de-l'Oison.

Le public aura enfin la possibilité de transmettre ses observations par voie électronique, à l'adresse suivante : enquetepublicquethuitanger@roumoiseine.fr.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant un an après la clôture de l'enquête publique à la mairie de Thuit-de-l'Oison et au siège de la Communauté de communes Roumois Seine, ainsi que sur le site internet : www.roumoiseine.fr.

Toute information complémentaire concernant le projet peut être demandée auprès du Président de la Communauté de communes Roumois Seine. Toute personne peut obtenir à sa demande, auprès de la Communauté de communes Roumois Seine (le Logis, Place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde), et à ses frais, les dossiers d'enquête publique.

Il sera aussi publié sur le site internet www.roumoiseine.fr, ainsi que dans deux journaux locaux.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il est demandé au public de privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée, de respecter les gestes barrières et d'apporter un stylo personnel. Le commissaire enquêteur ne recevra qu'une seule personne ou couple à la fois afin de déposer les observations.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,204 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Je m'abonne par

prélèvement automatique

c'est  facile

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

+ FACILE PERTINENT PROCHE



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est  ici

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

APPEL NON SURTAXÉ